

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-543823

N° D. 35732

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12720 Société : RAT
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : BENBOUBKER ADIL
Date de naissance : 04/07/1985
Adresse : 14 Rue Hassan FAIS Al Karamah
Tél. : 067466929 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :
Nom et prénom du malade : Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 03 / 08 / 2020

Signature de l'adhérent(e) :



CLINIQUE LES CRÊTES

مصحة القمم

compétence - l'excellence - confort

ch 307

Casablanca, le 3/7/22

Mrs ZERONAL Boutouina

1) 140,00

Ofihen 6 x 200

16 x 2/5 edt 08

2) Avent crèe (8cc)

1 pps apis chapel



3) 30,00 Eosine Spray

Bein seker me seko cheveux Chapel
Mebo crèe 2 heures

Appelées

4) 41,70

Profenid

PHARMACIE AL AMNE
Thami MUSNAOUI
Pharmacien (Diplôme de l'Université Libre de Bruxelles)
1, Rue Golo, Quartier Polo - Polo
Tél: 0522 83 76 30 - Fax: 0522 83 61 36
Gsm: 066 19 86 54 - Casablanca
Patente: 36374945 - RC: 298138

1 Suppo 6 brir edt 20

16/5 alant

صيدلية الأمان
PHARMACIE AL AMNE
Thami MUSNAOUI
Pharmacien (Diplôme de l'Université Libre de Bruxelles)
1, Rue Golo, Quartier Polo - Polo
Tél: 0522 83 76 30 - Fax: 0522 83 61 36
Gsm: 066 19 86 54 - Casablanca
Patente: 36374945 - RC: 298138

URGENCES 24/24 مستعجلات

Dr. Fatma OUADIRGA
Gynécologue - Obstétricienne
Pis-se TADARTE - Quartier Les Crêtes
Ain Chock, Lot. 58, Casablanca
Casablanca, Tél: 05 22 21 20 40

6) 122,70
Dalton f

1 - 1 - 1

Edt 207

7) 19,30
titanoreine Suppo
titanoreine Cui
16,00

} 1 pp x 3/6 EDT/ST

T = 399,70

[Handwritten signature]

PHARMACE AL AMNE
TUMMI MUSKAOUI
1, Rue Golo, Quartier Polo - Polo
Télé: 0522 83 78 30 - Fax: 0522 83 61 36
Patente: 36374845 - RC: 298138

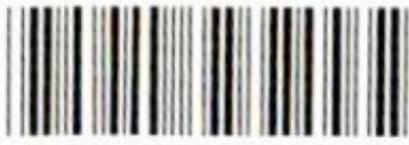
Dr. Fatima ALALI
Gynécologue - Obstétricienne
Ain Chock, Lot 158, 5ème Etage
Casablanca - Tél: 06 61 61 61 61
IMM. QUARTIER POLO

30 قرصا ملينا

500[®] دابولون

04,72

246400030-04



04,72

Profenid[®] 100mg

stuprofène

عن طريق الفرج

TITANOREINE[®]

Carraghénates / Dioxyde de titane / Oxyde de zinc

SUPPOSITOIRE

Boite de 12 SUPPOSITOIRES

LOT : 200207
PBR : 02-23
PPV : 19, 30DH

